

# Filière viticulture des Pyrénées-Atlantiques

Dernière mise à jour : novembre 2018

La viticulture basco-béarnaise présente des profils variés, avec des vignes de plaine, de coteaux et de montagne. Le potentiel de production est stable, valorisé par des chefs d'exploitation plus jeunes que les autres viticulteurs néo-aquitains, et le plus souvent adhérents en cave coopérative. Les viticulteurs des Pyrénées-Atlantiques continuent depuis vingt ans de faire évoluer leurs structures, tout en gardant leurs particularités et celles attachées à leurs vignobles. Dans une période traversée par des crises structurelles ou conjoncturelles, ils développent leur propre modèle économique adapté à leurs territoires.

## 1- Le foncier viticole

Plantées souvent de façon discontinue, en piémont ou en plaine, à flancs de coteaux, entre les gaves ou en terrasses, les vignes des Pyrénées-Atlantiques après avoir vu leur surface progresser de 2010 à 2012, affichent depuis une relative stabilité contrairement aux autres vignobles d'appellation aquitains. Sur la période (2010-2017), la surface en vigne s'accroît de +9 %, contre -4 % en Gironde, -20 % en Dordogne comme en Lot-et-Garonne, -27 % dans les Landes.

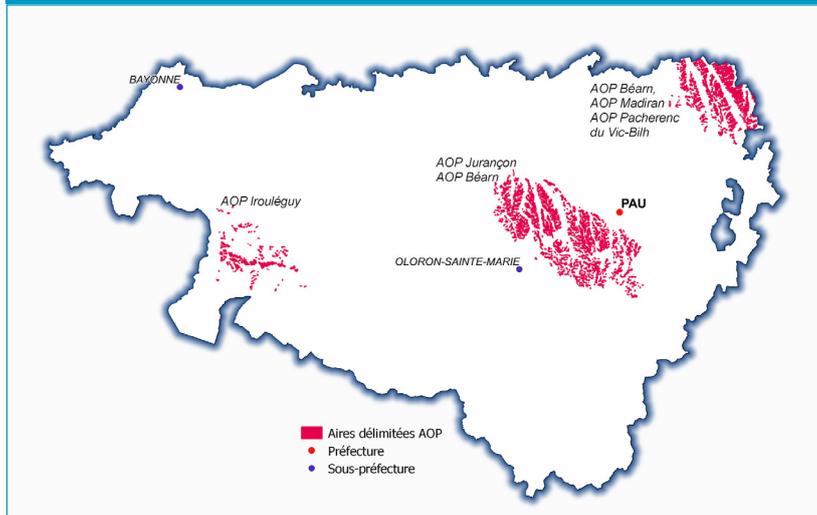
Béarn, Béarn-Bellocq, Irouléguay, Jurançon, Madiran, Pacherenc du Vic-Bilh, ces Appellations d'Origine Protégée (AOP) rassemblent, en 2017, 2 460 hectares de vigne au cœur ou aux confins des Pyrénées-Atlantiques. Un vignoble auquel il convient d'adjoindre une centaine d'hectares de vigne avec ou sans indication géographique protégée.

Avec près de 1 300 ha (*données Douanes 2017*), les appellations de Jurançon (secs et doux) occupent plus de la moitié de la superficie viticole départementale. Les vins de Madiran rassemblent près du cinquième du vignoble (550 ha). Ceux d'Irouléguay s'étendent sur près de 240 ha contre 230 ha pour l'appellation Béarn et un peu plus de 100 ha pour Pacherenc du Vic-Bilh.

Cinq cépages rassemblent plus des neuf dixièmes du vignoble. En blancs, Petit et Gros Manseng, principalement orientés vers le Jurançon et le Pacherenc, pèsent pour 60 % du vignoble (1 500 ha). En rouge, Tannat (620 ha), Cabernet Franc (240 ha) et Cabernet Sauvignon (100 ha) alimentent les appellations Madiran et Irouléguay.

Le prix du foncier au cours des dix dernières années demeure stable. En 2017, l'AOC Jurançon s'échange en moyenne à 40 000 € l'hectare contre 30 000 € en Sauternes, et 17 000 € en Monbazillac. À 15 000 €/ha, les vins de Madiran se situent dans la fourchette haute des appellations génériques rouges régionales (16 000 € pour le Bordeaux, 15 000 € pour le Buzet, 11 000 € en Duras et Marmande, 8 000 € en Bergerac).

### Le foncier viticole dans les Pyrénées-Atlantiques en 2015



Sources : ©IGN - BD CARTO®, INAO - Aires AOP

## 2- Exploitations

La disparition des petites exploitations affecte l'ensemble de la viticulture et le département ne déroge pas à la règle. En Pyrénées-Atlantiques, la vigne est présente dans 750 exploitations agricoles, contre 800 en 2010. La baisse d'effectifs concerne de très petits producteurs. Toutefois, en Pyrénées-Atlantiques, leurs surfaces ne disparaissent pas, elles viennent soit abonder des exploitations existantes, soit par regroupement constituer de nouvelles entités.

### Viticulture, une activité adaptée aux territoires

La topographie départementale a contraint les viticulteurs basco-béarnais commercialisant ou livrant leur production à une cave, à construire un modèle d'exploitation adapté à leurs territoires.

Avec en moyenne moins de 30 % de leur assolement (\*) consacré à la vigne, les viticulteurs affichent le taux de concentration (part de la vigne dans l'ensemble des surfaces agricoles des détenteurs) le plus faible des vins à appellation de Nouvelle-Aquitaine (90 % en Gironde, 66 % en Dordogne, 40 % en Lot-et-Garonne).

Pour huit sur dix, la vigne occupe moins du quart de la sole agricole de l'exploitation. Ces dernières valorisent au total plus de la moitié du potentiel de production viticole départemental (53 %). Pour une sur dix, regroupant au total 27 % des surfaces viticoles du département, plus de la moitié de la surface agricole de l'exploitation relève de la vigne (10 ha en moyenne).

(\*) Principalement céréale en Béarn et prairie au Pays basque.

### Des sociétés à taille familiale

La restructuration du vignoble s'accompagne de transformations dans l'organisation juridique des exploitations. Le passage à une forme sociétaire s'avère indispensable pour gérer un patrimoine matériel et foncier qui s'accroît ou se renchérit d'année en année.

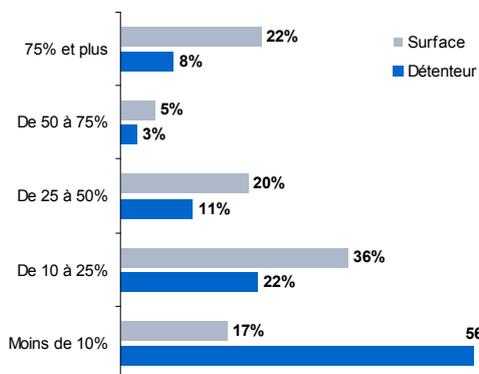
En termes d'effectifs, l'exploitation individuelle demeure le modèle dominant. Mais en surface, les trois quarts du foncier viticole sont aujourd'hui conduits sous statut sociétaire, contre les deux tiers en 2010, moins de la moitié en 2000, et un cinquième en 1988. Aux premiers rangs des formes sociétaires figurent les groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC) et les exploitations agricoles à responsabilité limitée (EARL). Elles rassemblent 80 % des unités et du vignoble considérés.

### Une présence plus forte des moins de quarante ans

En matière de démographie et au même titre que l'agriculture départementale, la viticulture fait preuve d'un réel dynamisme. La répartition des viticulteurs par tranche d'âge diffère de celles des autres viticulteurs néo-aquitains. Cinq années séparent l'âge moyen d'un viticulteur pyrénéen (50 ans) de ses autres collègues néo-aquitains (55 ans).

Le quart des dirigeants ont moins de quarante ans, contre 15 % dans le reste de la région. Ils valorisent plus du tiers des surfaces, contre 20 % ailleurs. À l'opposé, si les seniors de plus de 60 ans forment le cinquième des effectifs, ils ne détiennent que 5 % des surfaces viticoles en production, contre plus de 15 % dans le reste de la viticulture à appellation de Nouvelle-Aquitaine.

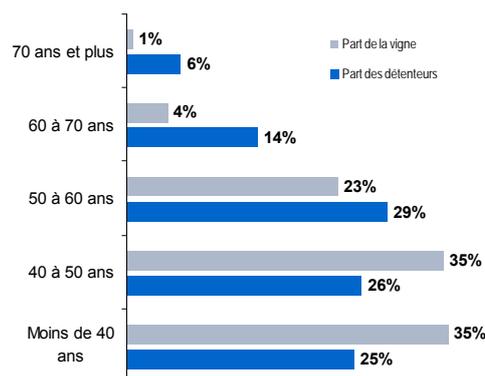
### Répartition des exploitations et des surfaces en vignes selon la part de la vigne dans la SAU, en 2015



**Note de lecture :** pour 56 % des viticulteurs, la surface en vigne représente moins de 10 % de la SAU de l'exploitation. Ces derniers valorisent au total 17 % des surfaces viticoles départementales.

Source : Douanes - Casier Viticole Informatisé (CVI)

### Répartition des exploitants et des surfaces en vignes par tranche d'âge du chef d'exploitation, en 2015



Source : Douanes - Casier Viticole Informatisé (CVI)

### 3 - L'emploi dans la filière vitivinicole

En 2015, de la culture de la vigne à la première mise en marché, la filière vitivinicole basco-béarnaise rassemble 1 070 emplois, dont 670 ETP salariés.

#### L'amont : huit établissements employeurs sur dix, moins de la moitié de l'emploi

Si les activités agricoles (Cf. encadré) demeurent le socle de la filière, réunissant 80 % des établissements, elles ne regroupent que 45 % de l'emploi total et 28 % du salariat de la filière du département. Compte tenu de leur taille, les exploitations viticoles emploient peu. Le chef d'exploitation (non salarié la plupart du temps) fournit la majeure partie du travail nécessaire à la conduite de la vigne et/ou de la vinification.

Les activités industrielles concentrent 20 % de l'emploi salarié de la filière. Elles sont principalement constituées de l'industrie des boissons (vinification), qui rassemble près de neuf salariés sur dix. Le reste est principalement employé dans le secteur du machinisme viticole, fabrication ou réparation.

Les activités tertiaires concentrent plus de la moitié du salariat. Elles sont dominées par le commerce intra-filière (négoce, embouteillage, ...). Cette spécificité s'explique par la proximité du port de Bayonne, qui génère une activité de commercialisation au-delà de la seule production locale.

#### 5 % des établissements concentrent les deux tiers du salariat

Si 95 % des établissements, très présents au sein des activités agricoles, emploient moins de dix salariés, ils ne rassemblent au total que le tiers du salariat de la filière. Le salariat restant se concentre au sein d'un petit nombre d'établissements en lien avec les activités industrielles et commerciales.

#### Un salariat majoritairement masculin et ouvrier

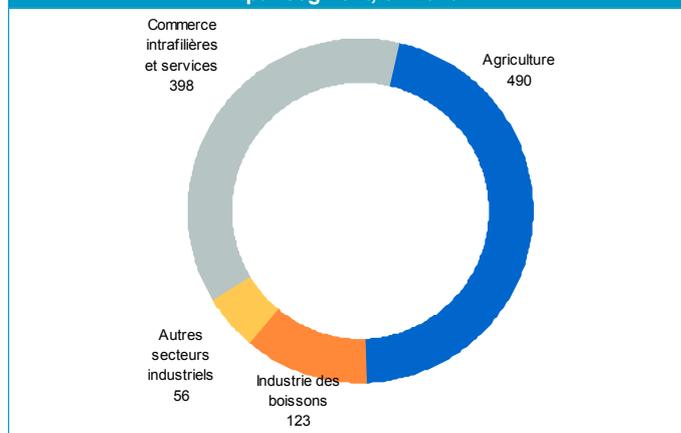
Comme dans le reste de la viticulture et dans l'ensemble de l'agriculture, régionales ou nationales, la parité n'est pas de mise. Les femmes représentent moins de 30 % des effectifs salariés contre plus de la moitié dans le reste de l'économie départementale. Ce taux de féminisation ne diffère guère selon les activités étudiées.

Au sein de l'ensemble de la filière, 57 % des salariés sont des ouvriers. Les employés rassemblent près du quart des effectifs (23 %). Professions intermédiaires et cadres se partagent les 20 % restants. 43 % des ouvriers travaillent dans les exploitations viticoles, un tiers dans l'industrie des boissons. Les trois quarts des employés, des professions intermédiaires et des cadres sont recensés dans le commerce.

#### Un revenu salarié inférieur à la moyenne départementale

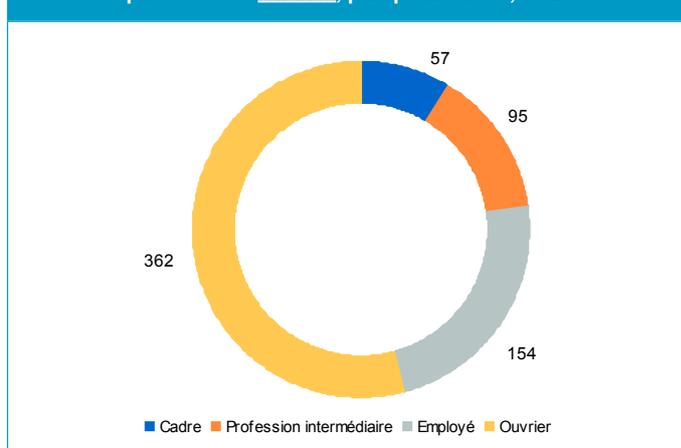
Dans la filière vitivinicole des Pyrénées-Atlantiques, le revenu salarié annuel moyen, en 2015, s'établit à 31 000 € contre 34 000 € dans le reste de l'économie départementale. La présence plus forte de salariés ouvriers dans l'agriculture, d'employés dans le secteur tertiaire, et de cadres ou agents de maîtrise dans le secteur industriel, influe sur le revenu moyen par secteur. Ce dernier varie de 22 000 € en activités agricoles à 35 000 € dans le secteur tertiaire, en passant par 30 000 € dans le secteur industriel. La masse salariale totale, en 2015, s'élevait à plus de vingt millions d'€.

Répartition des emplois totaux (salariés ou non) par segment, en 2015



Sources : Insee - DRAAF

Répartition des salariés, par qualification, en 2015



Sources : Insee - DRAAF

#### Périmètre de la filière vitivinicole

La notion de filière vitivinicole retenue désigne l'ensemble des activités complémentaires qui, d'amont en aval, concourent à la valorisation d'un produit fini, à savoir la production de vins et d'eaux-de-vie et de liqueurs.

L'activité agricole comprend la culture et l'exploitation de la vigne, les activités de soutien agricole (pépiniéristes, prestataires de services) et les industries d'intrants agricoles. Les segments industriels rassemblent la transformation du vin et les établissements en lien avec le matériel, machines et composants (bouchons, étiquettes et bouteilles, etc.). Les segments tertiaires regroupent le commerce intra-filière (commerce de gros, négociants, courtiers), les services logistiques et les organismes professionnels.

## 4 - La production

### De forts aléas climatiques

Sur la période 2010-2017, la production des vins des Pyrénées-Atlantiques a enregistré des variations très importantes. Stable entre 2010 et 2012 avec une récolte moyenne de 108 000 hl, elle chute en 2013 (-30 %), les conditions climatiques exceptionnelles ayant largement impacté les productions de vins sur l'ensemble des zones AOC du département. Par ailleurs, en 2014, les vendanges, qui s'annonçaient prometteuses, ne sont finalement pas si bonnes (99 000 hl). Il faudra attendre 2016 pour que la vendange retrouve les niveaux de 2010, soit 110 000 hl.

En 2017, la récolte s'établit à 102 000 hl, une baisse moins marquée que dans le restant du vignoble néo-aquitain où le gel a très fortement entamé le potentiel de production. En 2018, selon les premières estimations, la récolte retrouverait des couleurs. En moyenne sur la période, au sein d'une production à 95 % sous appellations, les blancs regroupent 55 % des volumes.

### La coopération, près des trois quarts de la production

Dans les Pyrénées-Atlantiques, la coopération tient une place prépondérante. Elle rassemble les trois quarts des surfaces et les deux tiers des déclarants de récolte. La quasi-totalité des vins de Béarn Bellocq, 70 % des vins d'Iroulégu, de Jurançon et de Pacherenc, et 60 % des vins de Madiran sont vinifiés en cave coopérative.

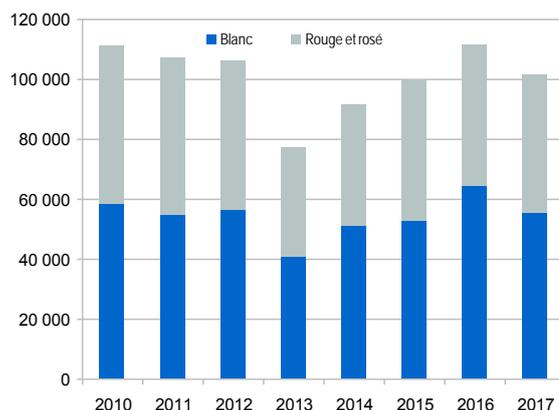
À côté des viticulteurs coopérateurs, les vinificateurs en chais particuliers, pesant pour le quart de la production, sont installés majoritairement dans l'aire d'appellation Jurançon. Concernant la vinification des vins AOP en chais particuliers, les Pyrénées-Atlantiques se distinguent des autres départements aquitains. La quasi-totalité de cette dernière (94 %) s'effectue en bouteilles, contre les deux tiers en Gironde, moins de la moitié en Lot-et-Garonne, le tiers en Dordogne.

### La viticulture, 1 % de la surface agricole, 3 % de la valeur de la ferme basco-béarnaise

En 2017, avec 28 millions d'€, la viticulture des Pyrénées-Atlantiques représente 1 % de la valeur de production viticole de l'ex-Aquitaine. Occupant moins d'un pour cent de la surface agricole départementale, la viticulture concentre en moyenne 3 % de la valeur de la ferme basco-béarnaise. Cette part relative fluctue sur le long terme, reflétant l'évolution des volumes récoltés.

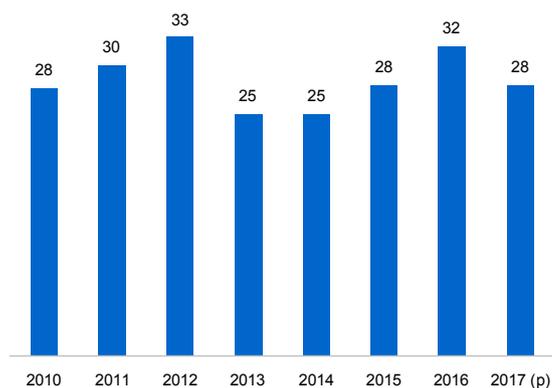
Entre 2013 et 2017, la filière viticole départementale a bénéficié d'un soutien de l'OCM de 3,5 millions d'€, soit près d'un pour cent de l'enveloppe régionale de la Nouvelle-Aquitaine. Les aides à la restructuration « qualitative » du vignoble (arrachage et replantation) en absorbent près des deux tiers. Les montants notifiés sur la période concernant l'investissement aux chais s'élèvent à 1,5 million d'€. Les caves en absorbent 60 %, avec des dépenses s'orientant majoritairement vers du matériel de vinification et de conditionnement. En chais particuliers, les deux tiers de l'enveloppe concernée portent sur des investissements liés au bâti (construction ou rénovation), le reste étant consacré aux équipements de vinification.

Récolte dans les Pyrénées-Atlantiques de 2010 à 2017, en hl



Source : Douanes - Déclarations de récolte

Valeur de production viticole dans les Pyrénées-Atlantiques de 2010 à 2017, en millions d'€



Source : Comptes de l'agriculture

## 5 - La commercialisation

### Première mise en marché : des sorties de chais en hausse en 2017

En 2017, 73 000 hl de vins sont sortis des chais des producteurs, dont la quasi-totalité revendiquée en AOP et IGP, en progression de plus de 10 % par rapport à la campagne précédente. Auparavant, affectées par la baisse de récolte de 2013, les sorties de chais avaient engendré un important déstockage. Depuis, les stocks se reconstituent, retrouvant en 2017 presque leur niveau de 2012, à 173 000 hl en début de campagne.

Pour en savoir plus :

<http://www.douane.gouv.fr/datadouane/c942-mises-a-la-consommation-de-vins>

### Les principaux circuits de distribution

Les producteurs en chais particuliers, qui commercialisent le quart de la production, privilégient les circuits courts. La vente directe, sans aucun intermédiaire, concerne près de la moitié des volumes. Pour le reste, les magasins traditionnels, généralement de proximité, là où le produit peut être mis en valeur et identifié, sont préférés à la grande et moyenne distribution, peut-être plus impersonnelle.

Aux sorties des caves coopératives, la commercialisation des vins des Pyrénées-Atlantiques s'oriente presque exclusivement à destination du marché français. Si l'export pèse peu, le constat est toutefois à relativiser. L'union de coopératives viticoles « Plaimont Producteurs » localisée dans le Gers, à laquelle adhère la cave de Crouseilles, exporte 55 % de sa production (Pays-Bas, Royaume-Uni, Chine).

Sur le marché intérieur, la grande et moyenne distribution et le hard discount tiennent au total une place prépondérante, avec 40 000 hl pour une valeur de plus de 30 millions d'€. Côté volume, l'appellation Madiran rassemble la moitié des ventes. La baisse enregistrée en 2017 est à l'image de l'ensemble des AOP rouges françaises dans ce type de circuits de distribution. Côté valeur, les Jurançon secs ou moelleux forment 60 % des ventes, les moelleux bénéficiant d'une meilleure valorisation.

## 6 - Les principaux intervenants de la filière

■ COMITÉ INTERPROFESSIONNEL DES VINS DU SUD-OUEST CIVSO Centre INRA - Chemin de Borde Rouge BP 92123 - 31321 Castanet Tolosan.

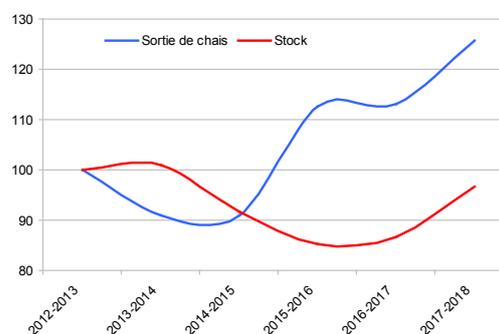
L'Interprofession des Vins du Sud-Ouest (IVSO) est une organisation professionnelle (association loi 1901). Elle regroupe les AOP et IGP du bassin viticole Sud-Ouest qui s'étend du Pays basque à l'Aveyron et de la Gascogne à l'Ariège.

■ CAVE DE CROUSEILLES - SCALES VIGNERONS DU MADIRAN - 64350 CROUSEILLES - <http://www.crouseilles.com>

■ CAVE DE GAN – JURANÇON - 53, avenue Henri IV - 64290 GAN - <http://www.cave-jurancon.com>

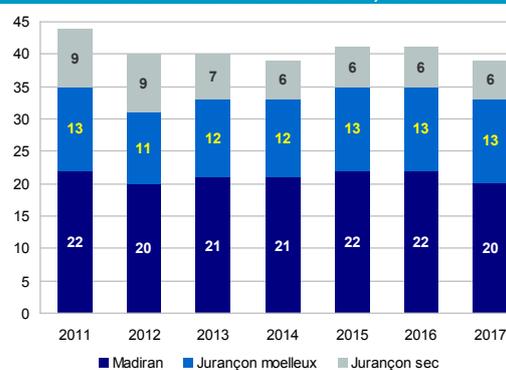
■ CAVE D'IROULÉGUY - 64430 SAINT-ÉTIENNE-DE-BAÏGORRY - <http://www.cave-irouleguy.com>

### Évolution des sorties de chais et des stocks base 100 en 2012-2013



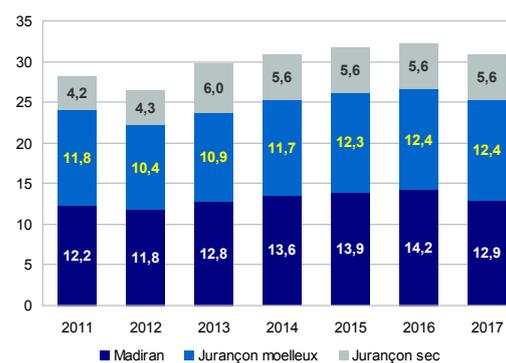
Source : DGDDI - recalcul SRISE

### Volumes commercialisés en grandes et moyennes surfaces et en hard discount de 2011 à 2017, en milliers d'hl



Source : FranceAgriMer (Panel IRI)

### Valeur de la commercialisation en grandes et moyennes surfaces et en hard discount de 2011 à 2017, en millions d'€



Source : FranceAgriMer (Panel IRI)

## CHIFFRES CLÉS DE LA FILIÈRE

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Nombre de déclarations de récolte</b>	908	847	815	675	632	588
<b>Surface</b>						
<b>Ensemble en ha</b>	<b>2 495</b>	<b>2 649</b>	<b>2 588</b>	<b>2 427</b>	<b>2 493</b>	<b>2 500</b>
AOP	2 264	2 256	2 278	2 273	2 306	2 349
IGP	88	110	63	48	50	65
VSIG	143	283	247	106	136	86
<b>Production</b>						
<b>AOP (hl)</b>	<b>96 653</b>	<b>71 522</b>	<b>85 984</b>	<b>93 272</b>	<b>105 477</b>	<b>94 668</b>
Blanc	55 111	40 412	50 269	51 916	63 391	54 279
Rouge	34 635	24 510	28 687	33 484	35 259	34 408
Rosé	6 907	6 599	7 028	7 872	6 827	5 981
<b>IGP (hl)</b>	<b>4 544</b>	<b>3 618</b>	<b>2 459</b>	<b>2 169</b>	<b>2 719</b>	<b>3 280</b>
Blanc	648	322	186	486	465	577
Rouge	3 602	2 718	1 903	1 358	1 949	2 016
Rosé	294	578	370	325	305	688
<b>VSIG (hl)</b>	<b>5 015</b>	<b>2 329</b>	<b>3 226</b>	<b>3 945</b>	<b>3 677</b>	<b>3 628</b>
Blanc	679	410	749	675	920	540
Rouge	3 943	1 569	2 139	2 637	2 190	2 678
Rosé	393	351	338	633	567	410
Production non commercialisable (hl)	1 727	557	758	1 295	4 754	1 106
<b>Production totale (hl)</b>	<b>107 939</b>	<b>78 026</b>	<b>92 427</b>	<b>100 680</b>	<b>116 626</b>	<b>102 682</b>
<b>Sorties de chais (campagne)</b>						
<b>AOP IGP (hl)</b>	<b>56 524</b>	<b>51 935</b>	<b>51 935</b>	<b>61 922</b>	<b>62 600</b>	<b>65 925</b>
<b>VSIG (hl)</b>	<b>1 642</b>	<b>1 025</b>	<b>1 025</b>	<b>3 647</b>	<b>3 156</b>	<b>7 158</b>
<b>Ensemble (hl)</b>	<b>58 166</b>	<b>52 960</b>	<b>52 960</b>	<b>65 569</b>	<b>65 756</b>	<b>73 083</b>
<b>Stocks début de campagne</b>						
<b>Volume en hl</b>	<b>179 285</b>	<b>181 059</b>	<b>164 411</b>	<b>152 761</b>	<b>155 338</b>	<b>173 227</b>

Source : Douanes

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Valeur des vignes 1000 €/ha</b>						
<b>AOP</b>	<b>34,1</b>	<b>34,1</b>	<b>34,3</b>	<b>30,9</b>	<b>30,9</b>	<b>30,9</b>
Jurançon et Juranton sec	46	46	46	40	40	40
Madiran	14	14	14	15	15	15

Source : SAFER